

"ÉDITION POST D.E."

Histoire de la FNEK

- Point sur la formation post diplôme
- "Mon appli Kiné" par l'Ordre
- Présentation des 3 syndicats
- Et bien d'autres sujets...



LE MOT DE LA RÉDACTION

Bonjour à toutes et à tous,

Après un 7ème numéro publié en cours d'année, il est l'heure de vous présenter la **8ème édition du GONIO**. Pour les personnes ayant lu le précédent numéro, vous devriez vous y retrouver étant donné que nous avons repris les **mêmes bases** pour celui-ci.

Si jamais vous découvrez le GONIO pour la première fois, voici une petite présentation. Le GONIO est le nom du journal de la FNEK réalisé par et pour les membres du réseau. Créé en 2020 mais laissé de côté pendant une période, ce dernier a fait son retour cette année! L'objectif de ce journal est d'aborder quelques sujets en lien avec la kinésithérapie, le réseau de la FNEK et la vie étudiante en général.

Étant donné la **période** à laquelle sort ce numéro, nous avons choisi d'axer plusieurs articles sur le post-diplôme afin de donner quelques clés aux étudiant es tout juste diplômé es!

Comme dit au début, le GONIO existe grâce aux membres du réseau de la FNEK! Nous tenons donc à remercier celles et ceux qui ont contribué à la création de ce numéro et plus globalement au retour de ce projet!

En espérant qu'il vous plaise ! Bonne lecture à vous !



Tom CARCAUZON - VP Publication

SOMMAIRE

| Présentation du CIFEPK | 4 |
|--|-----|
| Revues kiné, lesquelles choisir ? | 6 |
| IST/MST et contraception (ANESF x FNEK) | 8 |
| Histoire de la FNEK | 11 |
| Point sur la formation post diplôme | 13 |
| Retour sur l'enquête "précarité étudiante" | 16 |
| Jeux (mots mêlés et devinettes) | 18 |
| Instagram : les coups de cœur de la rédac' | 20 |
| L'interview : Élisabeth LYE (étudiante à Guinot) | 23 |
| VSS au sein des IFMK : mémoire de Maël RAVARD | _26 |
| "Mon appli Kiné" par l'Ordre | 30 |
| La commission du moment : tutorat | 32 |
| Présentation des 3 syndicats | 36 |
| Initiative réseau | 39 |
| Contacts de la FNEK | 41 |
| Remerciements | 42 |

PRÉSENTATION DU CIFEPK

Bonjour à toutes et à tous!

Dans cet article nous allons te parler du **CIFEPK** mais as-tu déjà entendu cet acronyme ?

Non? On va tout de suite régler ça!

Le CIFEPK est une association qui organise le Congrès International Francophone des Étudiant·e·s en Physiothérapie et Kinésithérapie. C'est un congrès qui a lieu tous les 2 ans et regroupe plus de 1 000 étudiant·e·s et DE (jusqu'à +4).

Chaque édition permet aux participant·e·s de se retrouver autour de conférences, TDs, groupes de travail, symposiums... qui ont pour but de te former sur les dernières avancées de la recherche en kinésithérapie.

Le CIFEPK propose aussi un gala où tu pourras à la fois t'amuser et élargir ton réseau en créant des contacts avec d'autres étudiant·e·s et professionnel·le·s.

La dernière édition s'est déroulée du 1er au 3 mars 2024 à Strasbourg (cf. photos)! Pour organiser le prochain rendez-vous de 2026, un nouveau bureau a été élu! Ce dernier est plus que jamais déterminé à vous organiser un congrès inoubliable.



Rendez-vous en 2026 pour la 10ème édition du CIFEPK!





Quelques mots de la présidence du Bureau 2026!



Le CIFEPK c'est avant tout un congrès organisé PAR des étudiant·e·s POUR des étudiant·e·s. C'est également une équipe passionnée et motivée à vous organiser un évènement incontournable autour de la kinésithérapie. Mon seul regret ? Ne pas avoir entendu parler du CIFEPK plus tôt!

Aurélien MARRE - Président CA



Le Bureau 2026 vous attend nombreux et nombreuses pour la 10ème édition du CIFEPK! D'ici là, comptez sur nous pour vous organiser un congrès de grande qualité avec des intervenant·e·s expert·e·s dans leur domaine pour des formations toujours plus enrichissantes!

Floriane NGO - Présidente CS



),

En attendant, tu peux retrouver l'aftermovie de la dernière édition sur notre chaine YouTube!



Pour **en savoir plus** sur nous et sur la prochaine édition, voici tous **nos moyens** de contact et de communication :



cifepk.org



CIFEPK



Cifepk 2024



cifepk

REVUES KINÉ, LESQUELLES CHOISIR?

« Kinésithérapie, la revue », « Kiné scientifique », « Kiné actualité »... j'imagine que ces revues scientifiques te disent quelque chose depuis que tu es étudiant en kinésithérapie! On ne cesse de le répéter, la formation continue est primordiale dans notre profession. De nouvelles avancées scientifiques sont réalisées chaque jour dans le monde de la santé et ce genre d'ouvrages permet de rester informé e d'une partie d'entre elles. Nous sommes toutes et tous capables d'en citer quelques unes, mais est-ce qu'on les connait si bien ? L'objectif de cette partie va être de vous présenter 2 ou 3 revues afin de vous donner les clés vous permettant d'accéder aux dernières actualités!



Pour la seconde édition de cette rubrique, nous avons choisi de vous présenter 3 revues différentes : "Physio Network", "Le Journal de traumatologie du sport" et "Science & sports". Voici les caractéristiques principales de chacune d'entre elles !



Physio Network est une revue en ligne en collaboration avec l'agence EBP. Elle propose des analyses critiques et des résumés d'articles scientifiques récents sur divers sujets liés à la physiothérapie. Le site propose un blog gratuit sur des synthèses d'articles.





) Publication **mensuelle**

Langue : **français**

) Construction : **revue** par les **pairs**

Prix : **99€** (abonnement annuel étudiant)



Le journal de traumatologie du sport couvre divers aspects des accidents liés à la pratique sportive. Il s'adresse aux praticien·ne·s et chercheurs dans le domaine de la médecine du sport, et de traiter ces problèmes dans leurs aspects communs et leurs caractères spécifiques. On y trouve des articles revus par des pairs sur des sujets allant des blessures sportives à la rééducation et aux nouvelles techniques de traitement.

Publication : 4 numéros par an

Langue : français

Construction : revue par les pairs

Prix : 79€ (abonnement annuel étudiant 100%)

numérique)



La revue Sciences et Sports est une revue qui publie des articles de recherche médicale, scientifique et technique appliquée dans divers domaines liés aux activités physiques et sportives, notamment la médecine du sport, la physiologie de l'exercice, la nutrition, la traumatologie du sport, la rééducation et les activités physiques adaptées.





Publication : 8 numéros par an

) Langue : anglais

Construction : revue par les pairs

Prix : **145**€ (abonnement annuel étudiant 100%

numérique)

IST/MST ET CONTRACEPTION (ANESF X FNEK)

Au mois de juin, les commissions Santé Publique de la FNEK et l'ANESF (Association Nationale des Étudiant·e·s Sages-Femmes) ont réalisé 2 vidéos de sensibilisation

sur les IST/MST et la contraception dans le cadre du projet Hera. Ce projet s'articule autour de 6 axes de sensibilisation et d'éducation sur la santé de la femme et la santé sexuelle. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter leur site internet "anesf.com" ou les retrouver sur Instagram "projet_hera".

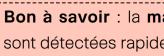




Les IST, qu'est-ce que c'est?

2 choses caractérisent les IST :

- La cause de l'infection :
 - Un virus : hépatite B, herpès génital, VIH, papillomavirus humain...
 - Une **bactérie** : syphilis, la gonorrhée, la chlamydiose...
 - Un parasite: trichomonase
- La transmission :
 - Au cours de rapports sexuels vaginaux, anaux ou buccaux et qu'ils soient avec ou sans pénétration



Bon à savoir : la majorité des IST se soignent en quelques jours si elles sont détectées rapidement!



Comment s'en protéger alors ?

Avant chaque relation sexuelle avec une nouvelle personne, il faut donc un moyen de contraception pour prévenir une grossesse non désirée et un moyen de protection contre les IST (certains font les 2 à la fois comme le préservatif interne ou externe!).

Il existe aujourd'hui une multitude de moyens contraceptifs et cela n'est pas toujours évident de choisir. Pour cela, tu peux demander conseil à un e professionnel·le de santé ou aller chercher des ressources sur internet. Par exemple, le site "QuestionSexualité.fr" propose un tableau comparatif des différents moyens de contraception afin de t'aider à choisir celui qui te correspond le mieux (liens en fin d'article).



Face aux IST/MST et en terme de contraception, quelles sont les solutions ? Voici 3 choses à faire qui te permettront d'y voir plus clair!



Se faire dépister!

On peut être **porteur**·euse asymptomatique d'une IST, la seule façon de le savoir est de se faire dépister. Pour cela, **plusieurs options** sont possibles :

- Demander une ordonnance à ton/ta médecin généraliste, sage-femme ou gynécologue : tu pourras alors te rendre dans un laboratoire pour te faire dépister par prise de sang, prélèvement vaginal ou par recueil d'urines.
- Se rendre dans un CeGIDD: ce sont les Centres Gratuits d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des IST, il en existe dans tous les départements de France Métropolitaine; tu pourras également rencontrer un e assistant e social e, un e psychologue ou un e sexologue, te faire prescrire une contraception et même te faire vacciner contre les hépatites A, B et le papillomavirus, le tout gratuitement et anonymement!
- Se rendre dans un Centre de santé sexuelle ou planning familial



S'informer!

- 0800 08 11 11 : numéro vert national anonyme et gratuit pour répondre aux questions sur la sexualité, les IST, la contraception, l'IVG...
- Tchat interactif, gratuit et anonyme disponible sur le site : https://ivg-contraception-sexualites.org/
- Tableau comparatif des moyens de contraception
 https://questionsexualite.fr/choisir-sa-contraception/ma-contraception-et-moi/tableau-comparatif-pour-vous-guider-dans-votre-choix-de-contraception
- Annuaire des CeGIDD et PMI : https://questionsexualite.fr/trouver-un-professionnel
- Planning Familial : https://www.planning-familial.org/fr
- Projet Hera: http://anesf.com/le-projet-hera/



Sensibiliser autour de soi!

En tant que professionnel·le ou futur·e professionnel·le de santé, nous avons un rôle à jouer pour informer, sensibiliser et orienter nos patients!

En effet, nous pouvons être confronté·e·s à des situations ou à des questions touchant à la santé sexuelle. Il est donc **important que nous soyons formé·e·s et informé·e·s** sur ces thématiques de santé publique.



Ce qu'on entend est-il vrai ou faux?

Malgré le fait que ces sujets soient de moins en moins tabou dans la société, certains clichés sont encore d'actualité! En voici quelques uns que vous pouvez parfois entendre mais qui sont totalement faux!



Le **sexe oral sans préservatif** ne risque rien en termes d'IST.

Faux! Les germes de l'IST peuvent se transmettre par la bouche en cas de fellation, cunnilingus, pratiques anales...

Le préservatif me protège à 100% donc pas besoin de faire des tests.

Faux! Le préservatif peut craquer, glisser, il n'est pas infaillible donc on continue de se tester régulièrement!

Avec la pilule, pas besoin d'utiliser de préservatif, je suis protégé·e.

Pas totalement! Tu es protégé·e contre une grossesse MAIS pas contre les IST et MST!

Se retirer avant l'éjaculation est une contraception fiable.

Faux! Lors d'une pénétration, du liquide séminal qui contient des spermatozoïdes est sécrété! Il y a donc un risque!

Cet article est le **résultat d'une collaboration entre les commissions santé publique de l'ANESF et de la FNEK**. Nous tenons à les **remercier** pour le travail produit.







HISTOIRE DE LA FNEK

La FNEK s'est fondée autour de buts et d'intérêts tournés vers les études et la profession de kinésithérapeute. Avant même sa création le 16 février 2002 à Paris, on retrouve parmi les textes de l'ANEMKEF (ancêtre de la FNEK) des positions telles que l'harmonisation nationale de la formation et la revalorisation de l'AMK. En 2002, lors de sa création, la FNEK se fonde sur des missions claires :

- Revalorisation du diplôme d'état passant de Bac+2 à Bac+4 avec accès à la recherche
- Amélioration des conditions de stages hospitaliers (indemnités, remboursement des trajets, encadrement par un·e tuteur·rice...)



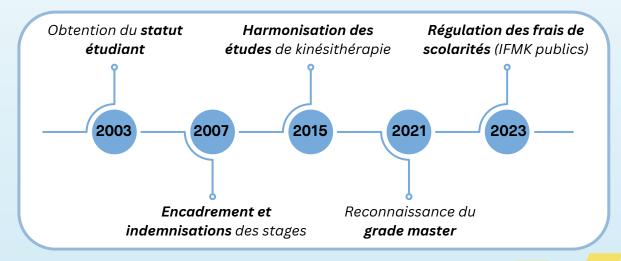
- Amélioration des conditions de scolarité dans les instituts avec la baisse des frais de scolarité et l'harmonisation de l'accès en IFMK
- Reconnaissance du statut d'étudiant·e ouvrant accès aux services étudiants et aux bourses

A cette époque, la FNEK ne compte que 20 BDE, organise 8 AG par an, réalise sa première manifestation et se dote déjà de 2 commissions pour faire avancer ses travaux (réforme du premier cycle et condition de vie étudiante).



Si les **travaux** et la **structuration** de la fédération sont **rapides**, les **résultats** quant à eux mettent **plus de temps...** En effet, malgré l'obtention rapide du statut étudiant (2003), **certains travaux initiés lors de la création** ont vu leurs **résultats arriver il y a moins de 5 ans** et **d'autres sont toujours en cours**.

Au cours de ses 22 ans d'existence, la FNEK enrichit ses victoires avec par exemple :





Depuis tout ce temps, la FNEK a également mené d'autres combats comme ceux sur la santé mentale des étudiant·e·s kiné, l'accompagnement local à la création et au développement des BDE...

L'obtention de toutes ces victoires a été possible grâce aux étudiant·e·s kiné de France. En effet, la FNEK fonctionne selon un modèle ascendant. C'est-à-dire que chaque étudiant·e adhère à son association locale (son BDE), qui adhère ellemême à la FNEK. Chaque association a un·e porte-parole, appelé·e "administrateur·rice FNEK", qui fait entendre la voix de ses adhérent·e·s auprès du Bureau National afin d'établir les positions de la fédération.

Le Bureau National de la FNEK, élu chaque année, représente la structure et assure la coordination des différents projets mis en place. Les administrateur·rice·s et le Bureau National se rassemblent notamment lors de Conseils d'Administration et Assemblées Générales afin d'échanger et d'établir ces différents projets.

La FNEK est aujourd'hui la seule fédération représentative des 12 786 étudiant·e·s en kinésithérapie. Elle porte leur voix dans les différentes instances nationales et participe activement à la promotion et à l'évolution de la formation en kinésithérapie.

De **nombreux combats** sont **encore en cours et se poursuivront** dans les années à venir. Parmi ces combats, on peut retrouver notamment :

- La suppression des frais de scolarité des IFMK privés
- Le transfert au CROUS du financement des formations sanitaires et sociales (bourses...)
- L'intégration universitaire organique des IFMK
- L'accès à la recherche pour toutes et tous
- Le recours à l'avenant 7
- La mise en place de la réforme d'entrée dans les études de santé



Il est important de connaître les positions que la FNEK défend étant donné qu'elles te concernent forcément ! Pour plus d'informations, tu peux contacter l'administrateur·rice de ton association locale afin de lui poser tes questions. Tu peux aussi te rapprocher des membres du Bureau National pour en apprendre plus !

POINT SUR LA FORMATION POST DIPLÔME

Que vous soyez déjà ou prochainement diplômé·e, nous allons aborder dans cette rubrique un sujet qui nous concerne toutes et tous! Nous allons aujourd'hui parler de la formation continue!

Je ne sais pas quelles formations choisir, il y en a trop...

C'est **cher** en plus ! **Comment** estce que je vais pouvoir **les payer**...

Voici quelques questions parmi tant d'autres auxquelles on va essayer de vous apporter quelques réponses!

Avant toutes choses, voici un petit rappel de l'Ordre sur la formation continue :



"La formation continue est une obligation déontologique pour les kinésithérapeutes. Elle leur permet de maintenir leurs connaissances à niveau ou d'en acquérir de nouvelles et d'effectuer ainsi des actes adaptés à l'évolution des sciences et des techniques. La formation continue est un facteur d'amélioration de la qualité des soins."

Coût des formations

Le **coût des formations** peut être un **frein**. En effet, le coût de certaines d'entre elles est **parfois très élevé** par rapport à d'autres mais alors **pourquoi?**

Alors, le coût de la formation va dépendre de 3 choses :

- Son **format** : congrès, symposium, formation auprès d'un organisme privé...
- Sa durée: un week-end, plusieurs week-ends, plusieurs jours sur plusieurs mois...
- Sa réputation : une formation très demandée et connue pourra être plus élevée qu'une formation plus niche par exemple...

En moyenne, une formation de 2 jours va coûter entre 400€ et 600€!

Peu importe le prix des formations choisies, il faut le payer! Mais comment faire étant donné le prix parfois très élevé de ces dernières?

Nous avons l'opportunité d'avoir **différents moyens de financements** pour une bonne partie des formations proposées par les divers organismes ! Pratique, n'est-ce pas ? Mais alors **quels sont ces moyens ?**



Moyens de financements



<u>FIF-PL (Fond Interprofessionnel de</u> <u>Formation des Profession</u>nels Libéraux)

Ce fond est financé par les professionnel·le·s libéraux·ales qui s'acquittent de la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP). Tout·e professionnel·le libéral·e qui souhaite bénéficier d'une prise en charge doit compléter préalablement sa demande de prise en charge en ligne sur :

www.fifpl.fr



<u>DPC (Développement</u> Professionnel Continu)

Il s'agit d'un dispositif qui offre un éventail de possibilités de formation. Les formations sont rémunérées et permettent ainsi au praticien de fermer son cabinet pour se former.

Pour **plus d'informations**, rendez-vous sur leur site :

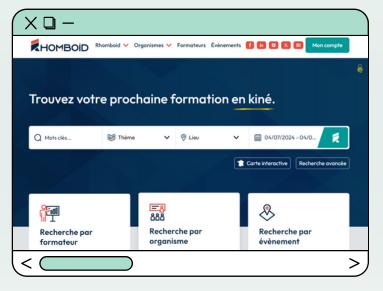
https://www.agencedpc.fr/professionnel/

Maintenant que vous connaissez les possibilités pour vous former à moindre coût, comment trouver les formations qui vous intéressent?

Trouver des formations

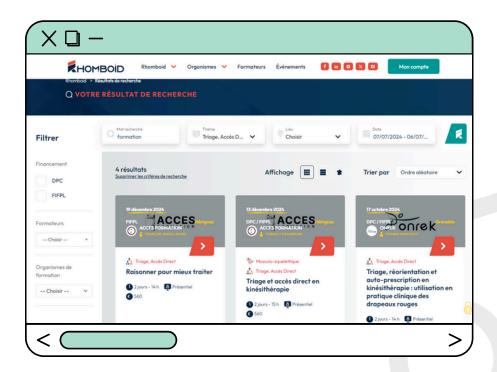
Pour ça **rien de plus simple**! De **nombreux outils** existent et permettent de vous aider à **trouver les formations idéales** pour vous!

Parmi ces outils, nous avons choisi de vous parler d'une belle pépite qui sera votre meilleur allié dans vos recherches de formation. Cette pépite, c'est **RHOMBOID**!



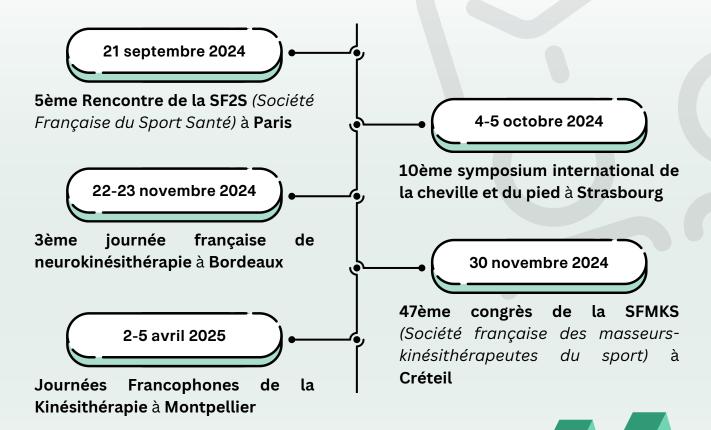
Ce site, gratuit et spécialement conçu pour les kinés, met à disposition tout un panel de formations sous différents formats et avec divers organismes.

RHOMBOID est un moteur de recherche très accessible et permet de chercher des formations en fonction de mots clés, de thématiques, de lieux et de dates!



Exemple d'une recherche effectuée via RHOMBOID

Au delà des formations, la **formation continue** peut en partie se faire **via différents événements** tels que des **congrès**, des **journées internationales**, des **conférences**... Voici une **liste non exhaustive** de quelques événements qui auront lieu prochainement:



RETOUR SUR L'ENQUÊTE "PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE"

19% des étudiant·e·s ne mangent pas à leur faim... En moyenne, 3,5 repas sont sautés par semaine... 41% des étudiant·e·s ont besoin de travailler à côté de leurs études... C'est le constat édifiant dressé par la FAGE suite à la consultation CROUS menée en 2024.



Ces chiffres nous alarment et nous alertent sur la précarité du monde estudiantin. Mais qu'en est-il de la situation des étudiant·e·s en kinésithérapie ? C'est la question que s'est posée la FNEK. Suite à cela, nous avons décidé de mener une stratégie de lutte contre la précarité. Tout a commencé par un questionnaire diffusé en mars et avril 2024. Dans cet article, nous allons revenir sur les résultats de celui-ci.

Résultats globaux

Nous avons reçu un total de 672 réponses :

- 5% de représentativité des étudiant·e·s en kinésithérapie
- 44 IFMK représentés sur 50, soit 88%
- 69,2% de femmes ; 30% d'hommes ; 0,3% non binaire ; 0,4% autres



Situation financière

- 28,4% des répondant·e·s ont été à découvert cette année pour un montant moyen de 124,28€ : ils et elles sont en moyenne 4 fois à découvert dans l'année
- 30% contractent un prêt étudiant : le montant moyen de ce prêt est de 25 231€ et cette souscription est principalement faite pour les frais de scolarité à 88,6%, viennent ensuite le loyer avec 18,6% ou encore les besoins primaires avec 14,9%
- Les étudiant·e·s s'endettent pour une durée moyenne de 6,77 ans
- 57,3% des répondant·e·s voit leur situation financière se dégrader durant l'année
- 40,2% des répondant·e·s voit leur situation financière être dégradée en allant en stage pour les raisons suivantes : frais kilométriques (81,4 %), le loyer supplémentaire (45%) ou encore le matériel nécessaire (6,9%)



Stages

 Moins de 2 répondant·e·s sur 10 sont indemnisé·e·s en moins d'un mois : cela signifie que 8 étudiant·e·s sur 10 sont hors des délais prévus légalement



- 31 personnes déclarent ne pas en avoir du tout
- 20,2% des répondant·e·s déclarent les toucher après au moins 3 mois

Santé

- 1 répondant·e sur 3 déclare avoir souffert de crise d'angoisse
- 21,6% des répondant·e·s avouent avoir vécu des troubles du comportement



- 1 répondant · e sur 5 déclare avoir souffert de dépression
- Parmi les répondant · e · s, 42% ont renoncé à des soins médicaux



Suite à ce constat alarmant, la FNEK s'engage dans un travail notamment avec Régions de France afin de porter les problématiques relatives à la précarité étudiante afin de trouver des solutions face à celle-ci.

Un autre sujet qui entre en **résonance directe avec la précarité étudiante**, et qui ressort dans les résultats, l'**impact des frais de scolarité des IFMK**. Suite à l'augmentation incessante des frais de scolarité, **certains IFMK privés ont passé la barre des 10 000€!**

C'est pourquoi la FNEK, ainsi que certains des BDE des IFMK privés, ont rédigé et signé une tribune mettant en lumière cette problématique auprès du grand public. Par ailleurs, le 18 juin 2024, les étudiant·e·s ont fait entendre leur voix dans la rue!



Nous ne pouvons plus rester sourdes face à ces problématiques!

Article écrit en collaboration avec le pôle affaires sanitaires et sociales de la FNEK

PAGES JEUX



Et voici arrivée la **minute détente avec quelques jeux** que nous avons **concoctés spécialement pour toi !** Tu pourras retrouver un **mots mêlés** et quelques **devinettes spéciales kiné! Bon courage!**



Les **solutions** sont **à la fin** du numéro mais on se doute que tu n'auras même **pas besoin d'aller les voir**!

Mots mêlés

Objectif : retrouver les mots dans la grille ! Attention, ils peuvent être en diagonale mais aussi à l'envers !

Mots à retrouver :

- CIFEPK
- COTATION
- EMPATHIE
- FNEK
- FACTURATION
- FORMATION
- GONIO
- GONARTHROSE
- REPRÉSENTATION
- MST
- PROPRIOCEPTION
- PRÉVENTION
- RHOMBOID
- RECHERCHE
- SYNDICAT
- TUTORAT

0 Ν Ε S 0 Т Ρ R S Ε 0 G Т F G C 0 R U Ν 0 0 U C Κ C Т Н Ε Ν G 0 Т Н F Ε C Ε G Т Ε E D 0 P E Т Ε R C Т 0 D G М S C Ε Т Ε S M U 0 R 0 Е Α D Т S C Т М Ε G 0 G F В Е Т В 0 Ε 0 М 0 Т 0 R В G Ε Т

Devinettes

Première devinette :

- Je suis une pathologie du membre inférieur
- Je représente environ 6% des blessures du coureur
- Je provoque de la douleur à l'activité ou après et elle diminue avec le repos
- Je ne suis pas une pathologie nerveuse ou vasculaire
- On me traite notamment via le renforcement des muscles fléchisseurs plantaires de cheville
- Enfin, mais seulement si vous n'avez pas d'idées, la douleur se situe le long du bord postéro médial du tibia

Deuxième devinette :

- Je suis un os du membre supérieur
- Je possède 6 faces : antérieure, postérieure, supérieure, inférieure, latérale et médiale
- Je fais partie de la première rangée du carpe
- 80% des fractures du carpe me concernent
- Je sers d'insertion au court abducteur du pouce
- Enfin, mais seulement si vous n'avez pas d'idées, je suis l'os le plus latéral de la première rangée du carpe

• Troisième devinette:

- Je suis un muscle du membre supérieur, du rachis et du membre inférieur
- Une de mes insertions se trouve au niveau de la crète iliaque
- A l'inverse, je me termine au niveau de l'humérus
- Je réalise en partie de la rétropulsion d'épaule et de l'adduction scapulohumérale
- Je suis innervé par le nerf thoraco-dorsal
- Enfin, mais seulement si vous n'avez pas d'idées, je suis l'un des trois
 "grands"







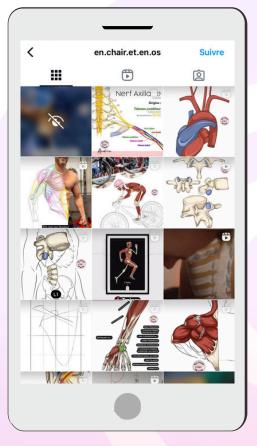


INSTAGRAM : LES COUPS DE CŒUR DE LA RÉDAC'

Dans cette partie, nous te présentons **3 comptes Instagram** que nous aimons bien et qui mériteraient d'être plus connus! Toutefois, nous te rappelons qu'il est important de garder un esprit critique et de prendre du recul sur ce que tu vois sur les réseaux sociaux!



Compte géré par un **enseignant formateur** en anatomie et anatomie palpatoire et également illustrateur médical. **En Chair et en Os** est un projet d'illustration anatomique qui a pour but de traduire de manière **pédagogique** et **esthétique** la parole d'expert·e·s.



Aussi, il te propose des posters anatomiques français, éco responsables et créés à la main afin de t'accompagner dans la décoration de tes futurs locaux pour mettre en avant TON expertise auprès de tes patient·e·s.



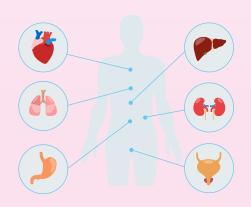


Compte Instagram dédié à l'anatomie et à la dissection, actiumanatomy intègre le groupe de recherche de l'université internationale de Catalogne. Il partage des images réelles légendées dans les différents champs de l'anatomie (myologie, ostéologie, neurologie...).

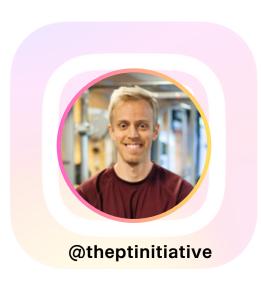


Il te présente des **dissections anatomiques humaines** alimentant des **recherches en anatomie, physiothérapie et autres sciences de la santé**. Alors si tu es visuel·le et que tu souhaites **comprendre en image** l'anatomie et le fonctionnement du corps, ce compte est fait pour toi!

Attention : ce sont des vraies images qui peuvent potentiellement heurter votre sensibilité !







Adam, de son petit nom, te propose différents exercices pour tes patient·e·s qui nécessitent peu de matériel voire aucun. La rééducation pour le membre supérieur ou inférieur n'aura plus aucun secret pour toi! Tu pourras réviser en même temps ton anglais.



Alors que tu soies **étudiant·e** ou **diplomé·e** ou que tu aies le syndrome de la "page blanche" lors de tes séances, **ce compte te sauvera** et **alimentera ta banque d'exercices**!



L'INTERVIEW: ÉLISABETH LYE

Dans ce numéro, nous avons interrogé Élisabeth LYE (étudiante en K5 FNEK à l'IFMK de Guinot) sur le déroulement des études ainsi que la pratique en stage pour les personnes déficientes visuelles. Bonne lecture!



Pour commencer, peux-tu te présenter et nous parler de ton parcours ?

"Je m'appelle Élisabeth LYE, j'ai 55 ans et je suis en **reconversion professionnelle** puisque **j'ai perdu la vue en 2016**. J'ai une belle carrière de secrétaire derrière moi et il fallait bien que je fasse quelque chose de ma vie. À Pôle Emploi **on m'a proposé la kinésithérapie** mais il fallait que je fasse une **année de prépa** car je n'avais pas de bac S. Je suis totalement aveugle et je ne connaissais rien à la kiné donc **j'étais un petit peu perdue**.

J'ai quand même tenté et je me suis inscrite à Guinot. Il y avait une journée portes ouvertes, j'y suis allée et vraiment la première chose que je me suis dite c'est : "Est-ce que je vais pouvoir ? Comment je vais faire ?" car je mesure 1m50 et je ne suis pas quelqu'un d'hyperactif. Mais on m'a dit de ne pas m'inquiéter, que ce n'était pas une question de force mais plutôt de technique. Et effectivement, on apprend les techniques.

La seule différence qu'il y a, c'est que c'est beaucoup plus long puisque nous n'avons pas la première année d'entrée en études de santé avec le concours. On rentre directement sur dossier et on a ce qu'on appelle une "année spécifique" où la K1 est séparée en 2 années. Finalement, j'ai fait une année de prépa pour avoir un diplôme universitaire DAEU Option B (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) pour après avoir les 5 années de kiné."

Comment ça se passe à Guinot ? Nombre par promo ? Comment sont les enseignant es avec vous ?

"Nous, ça fait rêver, on est au maximum **20 par classe**. Après ça diminue chaque année avec les potentiels redoublements, actuellement on est 15 en K5. Alors je dirais que le fait d'avoir des **petits groupes** permet que ce soit **quasiment personnalisé**. C'est-à-dire que l'enseignant·e va montrer la technique en général, puis après je demandais souvent à **poser mes mains sur l'enseignant·e pour voir** et je lui demandais de venir voir si la technique que j'avais était bonne ou pas. Nos enseignant·e·s de pratique sont très impliqué·e·s, ils et elles nous demandent ce dont on a besoin, **c'est vraiment très personnalisé**."

Et pour les cours théoriques, comment cela se passe?

"On a certains cours en amphithéâtre, quand on a les cours à la fac. C'est en train de se mettre en place, mais en général, on a les premiers rangs qui nous sont réservés. Et on essaie de demander d'avoir les supports de cours adaptés. On a les ronéo qui sont adaptés, des supports numériques en format Word donc ce qui fait qu'avec nos synthèses vocales, nos zooms et autres, on arrive à gérer. Ce qui est très compliqué, c'est tout ce qui va être schémas et images. Quand c'est important, on a une transcriptrice de notre école qui peut nous retranscrire certains schémas en relief."

Au niveau des examens, pratique et théorique, comment se déroulent-ils?

"Alors ça se déroule à Guinot, même les épreuves de la fac, sur la plateforme *icampus*. Tout le monde est ensemble et chacun·e a son support. Moi je suis sur ordinateur, il y en a qui sont sur feuille papier et on a le support braille si on veut. Je n'ai jamais eu de problèmes d'accessibilité, c'est plutôt adapté à la synthèse vocale. C'est très drôle parce qu'il y a plusieurs types de feuilles papier. On peut avoir les feuilles ivoires ou des feuilles blanches car beaucoup d'entre nous sont photophobes et nécessitent vraiment d'avoir un support adapté à leur déficience. Ça dépend vraiment du handicap de chacun·e. Nous avons en plus le droit au tiers temps supplémentaire à la fac et pour toutes les épreuves écrites.

Pour la **pratique**, ça se passe **comme dans n'importe quel IFMK** je pense. On a 2 examinateur·rice·s, on tire un sujet puis on a entre 10 et 15 minutes de préparation. Pareil, c'est nous qui déterminons si l'on souhaite un ordinateur avec synthèse vocale ou du papier. Ensuite, on présente normalement."

Comment se passe la sélection des stages ? Sont-ils tous adaptés pour vous ?

"On en a pas mal discuté avec la direction. Par exemple, moi j'ai eu le cas l'année dernière où j'ai fait mon stage à **A.P.** en ortho aigu, en chambre. Et honnêtement, quand tu es aveugle, ce n'est pas possible. Parce que l'environnement change toujours dans un hôpital. Entre les chariots, les brancards, les meubles dans les chambres qui changent au cours de la journée, le siège à droite puis à gauche. J'ai vécu un enfer. Depuis 2 ans, on fait un retour de stage où on note notre impression sur l'accessibilité, l'accueil... J'ai un chien guide, donc est-ce qu'il y a eu un problème avec le chien ? Est-ce que l'équipe est compréhensible sur le handicap ? Par exemple, pour A.P., j'ai dit "attention, pour une personne totalement aveugle, ce n'est pas bon". Tout ceci a pour vocation d'être pris en compte."

Avez-vous également des stages dans des cabinets libéraux?

"La politique de Guinot c'est un stage libéral, un stage hospitalier ou salarié par an. Pour un stage en libéral, j'appelle avant, je leur dis que j'ai un chien et leur demande comment ça va se passer. Puis je viens avec mon chien pour faire un repérage avec un instructeur en locomotion de Guinot qui repère les lieux et l'itinéraire. Cela nécessite une petite préparation. "

Selon toi, que faut-il améliorer dans votre formation initiale ? Que ce soit dans ton IFMK ou même dans les autres IFMK pour l'inclusion des personnes déficientes visuelles ?

"J'en ai parlé à mon directeur. Quand on arrive, ça serait bien qu'on voit un·e instructeur·rice en locomotion et quelqu'un de la mission handicap de la fac pour expliquer quels sont nos droits et les adaptations possibles. Parce qu'en fait ce n'est pas parce qu'on est déficient·e visuel·le qu'on sait forcément ce qui nous convient. Beaucoup vont se débrouiller seul·e·s. Quand tu tombes dans le handicap, tu n'as pas le choix, il faut s'y mettre. Donc ça serait bien qu'il y ait un·e professionnel·le qui vienne et qui nous explique à quoi on a droit. Par exemple, tu peux avoir droit à des rédacteur·rice·s et les personnes ne le savent pas forcément. Je pense que ce serait bien qu'il y ait une communication sur la déficience visuelle et son adaptation."

Pour toi, est-ce qu'une sensibilisation au sein des autres IFMK serait pertinente ? Est-ce que ça pourrait être utile pour qu'on puisse vous aider en stage ?

"Cette année on a rencontré des K2 de Saint-Maurice. Ils et elles sont venu·e·s voir un petit peu comment se passaient nos études, nos supports de cours, nos salles... Après, évidemment, on a parlé du handicap visuel et justement, c'était la question : "qu'est-ce qu'on peut faire pour vous aider ?". Et bien ce n'est pas compliqué, il faut juste demander. Nous avons conscience que quelqu'un qui est à Guinot a fait la paix avec son handicap. On est toutes et tous entré·e·s entre handicapé·e·s. Il suffit de demander "qu'est-ce que je peux faire pour t'aider ? est-ce que tu as besoin d'aide ?". Voilà, c'est le même principe qu'avec quelqu'un qui a un handicap lambda."

Est-ce que vous êtes en contact avec les autres IFMK pour déficient·e·s visuel·le·s en France ? Et aimerais-tu que cela se développe ?

"On a eu cette année un échange avec l'AVH. Il y a quelques étudiant·e·s qui sont venu·e·s participer à un séminaire avec nous et on fera l'inverse ira au mois de juillet mais il y en a très peu. Et je pense que plus ça se développe mieux c'est. Parce que chaque école et chaque étudiant·e a ses petits trucs, ses astuces et quelquefois c'est tout bête, il suffit de pas grand chose pour faciliter la vie en fait."

As-tu déjà fait un événement FNEK ou un autre événement kiné type IKE, Olympiades...? Penses-tu que ces évènements sont assez adaptés aux personnes déficientes visuelles?

"Alors non je n'ai jamais eu l'occasion, je pense que c'est lié à mon âge. J'ai 55 ans, c'est plus trop le genre de trucs qui m'intéresse. Au niveau des soirées kiné type IK, je pense que ce n'est pas trop adapté parce que souvent c'est en "boîte de nuit" donc c'est propre à chacun. Il y en a qui doivent se faire accompagner parce qu'ils et elles ne voient rien du tout. Mais ça, je pense que malheureusement il n'y a pas grand chose à faire car c'est compliqué d'adapter les lumières d'une boîte de nuit."

Que comptes-tu faire après le diplôme qui arrive très prochainement pour toi?

"Donc moi ça y est, j'ai déjà trouvé un emploi. Je vais commencer par du salariat pour prendre des bonnes habitudes, de bonnes pratiques. Mais j'ai vu quelqu'un de l'application G. qui aide la kinésithérapie à domicile. Je lui disais qu'en étant aveugle, la kinésithérapie à domicile c'est impossible. Et en plaisantant, je lui dis, à moins que j'en fasse uniquement dans mon immeuble car j'habite dans un immeuble où il y a 400 logements. Et il m'a dit pourquoi pas, on peut essayer et dans ces cas-là, on viendra et on filmera. Donc j'envisage, après ma journée, de faire peut-être une ou deux heures de domicile dans mon immeuble. Il y a plein de personnes que je connais en plus ça fait très longtemps que j'habite là. Je me dis que le challenge vaut le coup, je sais qu'il y a de la demande et je suis toujours ok pour repousser mes limites et sortir de ma zone de confort."

Nous remercions Élisabeth LYE qui a accepté de réaliser cet échange. On espère que cela vous a permis d'en apprendre un peu plus sur le fonctionnement des IFMK pour personnes déficientes visuelles et sur leur pratique future!

VSS AU SEIN DES IFMK: MÉMOIRE DE MAËL RAVARD

Attention: cet article aborde le sujet des violences sexistes et sexuelles (VSS)

Les **VSS** sont **omniprésentes** dans chacune des strates de la société et le monde de l'**enseignement supérieur français** ne fait **pas exception**. Au contraire, selon l'Observatoire Étudiant des Violences Sexuelles et Sexistes dans l'Enseignement Supérieur *(OEVSSES)* :

- 1 étudiant·e sur 4 déclare avoir été victime d'au moins un fait de VSS ou LGBTQIA+phobie
- 1 étudiant·e sur 10 déclare avoir été victime de violence sexuelle depuis son arrivée dans l'enseignement supérieur



Par ailleurs, il a été démontré une **prépondérance des violences dans certaines formations**, en particulier dans les **écoles paramédicales** selon l'OEVSSES en 2020, et **les étudiant·e·s kinésithérapeutes ne sont en rien épargné·e·s**.

C'est ce que montre notre étude, intitulée "État des lieux en 2023 des violences sexuelles et sexistes subies par les étudiant·e·s en masso-kinésithérapie au sein de leur institut de formation : une étude transversale", qui apporte les premiers chiffres alarmants d'un phénomène encore peu étudié.

Qu'est-ce qu'une VSS?

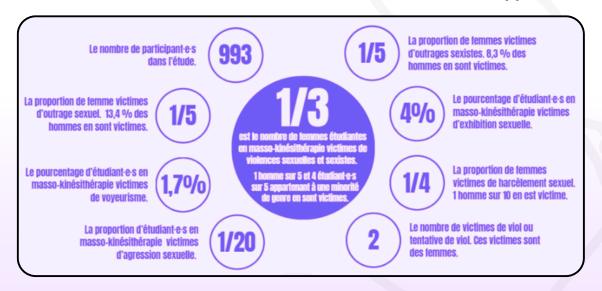
Pour bien saisir le cadre de l'étude et sa thématique, il est **impératif de définir la VSS**. Au vu de son **caractère exhaustif et multidimensionnel**, la définition de l'**Agence des Nations Unies pour les réfugié·e·s** nous a semblé la plus adéquate. Ainsi, une VSS peut se définir comme :

Tout acte commis contre la volonté d'une personne et fondé sur les rôles différents que la société attribue aux hommes et aux femmes et sur des relations de pouvoir inégales. Elle comprend la menace de violence et la contrainte. Elle peut être de nature physique, émotionnelle, psychosociale et sexuelle et elle peut également s'exprimer par une privation de ressources ou d'accès à des services. Elle inflige des souffrances aux femmes et aux hommes. La VSS est une violation des droits de l'Homme. Elle prive l'individu de sa dignité humaine et est préjudiciable au développement humain.

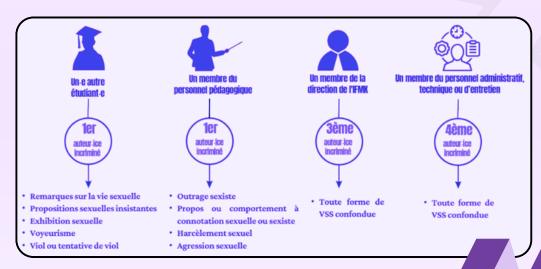
Notre étude transversale avait donc pour objectifs de qualifier et de quantifier les VSS subies par les étudiant·e·s kinésithérapeutes au sein de leur IFMK, d'identifier les auteur·rice·s de ces VSS, d'investiguer l'existence d'un lien entre le genre et le nombre de victimes de VSS et entre l'année d'études et le nombre de victimes de VSS, de déterminer les conséquences des VSS et enfin de déterminer auprès de qui les victimes signalent les VSS subies.



Pour récolter les données, nous avons conçu un questionnaire auto-administré en ligne à partir des recommandations du MESRI (Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation), du code pénal français et d'études déjà publiées sur la thématique des VSS. Après une série de pré-tests, ce questionnaire a été diffusé à l'échelle nationale via les directions d'IFMK, les BDE et l'Ordre. Les résultats obtenus sont sans appel :



Ces résultats permettent également de déterminer **qui sont les auteur·rice·s** de chacune des formes de VSS étudiées :



Lorsque l'on aborde les moyens de signalement employés par les victimes de VSS, alors qu'un·e autre étudiant·e et l'entourage personnel sont les premiers leviers de signalement employés, on observe toutefois qu'1 répondant·e sur 5 ayant été victime de VSS au sein de son IFMK n'en a parlé à aucune personne.



De plus, on observe aussi que les services sociaux ou médicaux de l'établissement ainsi que les dispositifs de prévention et de traitement des violences sont sous-utilisés. Les études déjà existantes dans la littérature, dont celle de Bergeron et al. de 2016, expliquent notamment ce fait par :

- Une atténuation de la gravité des faits par les victimes elles-mêmes
- Une peur de ne pas être prises au sérieux
- Une peur de ne pas avoir de preuves ou d'être culpabilisées
- Une crainte des représailles de la part des auteur-ice-s
- Une méconnaissance des moyens de signalement
- L'impression que le signalement serait inutile



Quant aux conséquences de ces violences sur les victimes :

- Près de 2 victimes sur 5 ont éprouvé un sentiment de colère,
 de honte, de peur ou d'isolement
- 2 victimes sur 5 ont ressenti un changement dans leur comportement



 De nombreuses victimes ont également vu leurs études directement impactées suite à ces violences, de par des difficultés de concentration, une diminution des performances en cours, des absences et parfois même la volonté de se réorienter

Au vu de ces résultats, l'impact de ces violences sur les victimes et leur future vie professionnelle est, de fait, non négligeable!

En conclusion, les résultats de cette étude vont tous dans le même sens :



Les VSS perpétrées au sein des IFMK existent.

Et alors que le corps humain et la notion de consentement sont au centre des études de kinésithérapie, ces chiffres alarment. Nous jugeons qu'il est nécessaire que les VSS subies par les étudiant es kinésithérapeutes interpellent l'ensemble des IFMK de France.

Nous recommandons la mise en place d'actions de sensibilisation et de prévention collectives sur les VSS à destination de l'ensemble des acteur·rice·s qui gravitent autour des IFMK, ainsi que la création d'un comité de personne relais formées à renseigner et accompagner les victimes de VSS.



Ces actions permettront à toutes et tous de pouvoir identifier les situations de VSS, d'en comprendre les conséquences et de connaître les différents moyens de signalement.

L'enrayement de ces phénomènes, en particulier en milieu universitaire, nécessite de fait une participation générale, de la communauté étudiante à la direction, en passant par les associations étudiantes et l'université.





Article co-écrit avec Maël RAVARD (DE+1) et basé sur son mémoire de master "État des lieux en 2023 des violences sexuelles et sexistes subies par les étudiant·e·s en masso-kinésithérapie au sein de leur institut de formation : une étude transversale".

Si vous avez la moindre question sur ce travail :

mael.ravard@hotmail.fr

Des **ressources externes** sont aussi disponibles **en cas de mal-être et de violences** :

- 0800 737 800 : ligne d'écoute CNAES pour les étudiant·e·s en santé (lun-ven de 10h-21h et sam 10h-14h)
- 3919: Violences Femmes Info

"MON APPLI KINÉ" PAR L'ORDRE



En janvier 2024, l'Ordre a lancé l'application "Mon appli kiné" à destination des kinésithérapeutes afin de faciliter notre quotidien. Par ce projet, l'objectif est de proposer une application qui regroupe les liens les plus utiles pour effectuer les démarches administratives et accéder aux actualités de la profession.

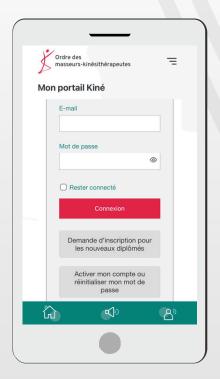
En un clic depuis son téléphone, il est désormais possible de :

- Consulter les actualités de l'Ordre
- Accéder à "Mon portail Kiné" (plus de précisions page suivante)
- Payer ses cotisations
- Télécharger sa carte professionnelle ordinale
- Trouver son conseil départemental et son conseil régional
- o **Télécharger les kits de communication** des dernières campagnes de l'Ordre
- o Répondre aux enquêtes destinées à alimenter les travaux universitaires ...

Cette application « Mon appli Kiné » est **téléchargeable gratuitement** sur **Google Play** et l'**App Store**.

Voici un aperçu de l'application une fois ouverte!







On vous l'a dit, depuis l'application, il est possible d'accéder au dispositif "Mon portail Kiné" mis en place par l'Ordre!

En quoi ça consiste?

Dans la **continuité de l'application**, la plateforme **"Mon portail Kiné"** a été mise en place pour **faciliter vos démarches**. Vous pouvez :

- Visualiser vos informations personnelles
- Modifier votre mail ou numéro de téléphone portable
- Charger vos documents
- Télécharger votre carte CPO
- Consulter vos attestations de paiements
- Réaliser les démarches pour votre première inscription en tant que jeune DE

En effet, si vous êtes jeune diplômé·e, vous pouvez effectuer ces démarches depuis "Mon portail Kiné". Une fois le dossier complet envoyé, votre demande d'inscription sera examinée par votre conseil départemental/interdépartemental, qui est chargé de statuer et de vous notifier votre inscription au Tableau de l'Ordre. "Mon portail Kiné" permet de dématérialiser les démarches et ne constitue pas une inscription en tant que telle. Toutefois, ce dispositif sert d'intermédiaire et permet de faciliter ces démarches! Voici les 6 étapes pour faire votre inscription depuis la plateforme :

- Cliquez sur le bouton "Mon portail Kiné" se trouvant sur "Mon appli Kiné"
- Cliquez sur "Inscription des nouveaux·elles diplômé·e·s"
- Complétez vos informations personnelles
- 4 Activez votre compte "Mon portail Kiné" grâce au lien reçu par mail
- Renseignez les informations des 4 étapes de l'inscription, chargez les justificatifs
- Transmettez votre dossier à votre conseil départemental/interdépartemental

Dès que votre inscription sera confirmée par le conseil dont vous dépendez, vous pourrez profiter de toutes les fonctionnalités de l'application!

LA COMMISSION DU MOMENT: TUTORAT

Avant de parler de la commission du moment, **petit rappel** de ce qu'est une **commission**. Les commissions sont des **groupes de personnes** travaillant sur des thématiques propres aux études de kinésithérapie visant à **faire naître les prochains projets** de la FNEK. Ce sont des **pôles de réflexions et d'actions** et chaque membre du réseau intéressé·e par l'une ou plusieurs d'entre elles est **libre d'en faire partie**!

C'est le moyen idéal pour s'intéresser et participer à la FNEK! On choisit le ou les sujets qui nous tentent, on apporte sa pierre à l'édifice et on y donne le temps qu'on veut!

Maintenant que tu sais ce qu'est une commission, voici la **liste complète** des commissions actuelles de la FNEK :



Affaires sanitaires



Inclusion des personnes en situation de handicap



Scientifique



Lutte contre les discriminations



Enseignement supérieur et recherche



Perspectives professionnelles



Sportif de haut niveau



Réseau



Ile de France



Financement de la formation



International



Publication



Relecture



PCJS (Prévention, Citoyenneté, Jeunesse et Solidarité)



Santé mentale



Santé publique



Tutorat

Après la commission publication dans le 7ème numéro du GONIO, c'est **au tour de la commission tutorat** d'avoir son article dédié! Alors qui de mieux pour faire cette présentation que les membres de la commission? **Bonne lecture!**

?

Alors en quoi consiste cette commission?

Cette commission est chargée de **travailler sur la thématique des tutorats** tant **d'entrée en études de santé** (*TEES*) que **d'années supérieures** (*TAS*). Ils apportent une **expertise au local sur le tutorat** mais également sur la **promotion de la filière kiné**.

Au cours du mandat 2023-2024, la commission a eu plusieurs projets importants tels que : le Koh-LanTAS, le TUT'FORM, la grille de valorisation des TAS, le groupe de travail et les prises de position sur le tutorat...

Koh-LanTAS

Le Koh-LanTAS est un projet en collaboration avec le pôle communication de la FNEK afin de mettre en avant les projets pédagogiques, des tutorats notamment, d'étudiant·e·s pour étudiant·e·s sur les réseaux sociaux de la FNEK.

Le projet c'est déroulé en **2 phases de poules** suivies d'une grande et petite finale. **6 projets** en provenance de **4 IFMK différents** ont été **soumis au vote en story** sur l'Instagram de la FNEK lors de la semaine du 10 juin 2024. Les **projets gagnants** sont :







Comment faciliter le choix des stages (Lille)



Cours de kiné pour les médecins par des kinés (Nice) Ce fut mon premier projet pour la FNEK et c'était une super expérience!

Gwendolyne AMPEN K4 Rouen

71

TUT'FORM



Le TUT'FORM est un projet de formation en distanciel à destinations des étudiant·e·s étant membres de tutorats en kiné ou juste intéressé·e·s par la thématique. Il est issu du projet "Night Tuto" de la FNESI qui a déjà su montrer son efficacité.

Il s'est déroulé du 12 au 24 février 2024 en partenariat avec le pôle formation et a comporté 8 formations différentes sur les bases du tutorat ainsi qu'un colloque de fermeture.

Ce colloque a permis d'échanger entre les tutorats et les équipes pédagogiques de la place des tutorats au sein des IFMK et la perception de ces équipes vis-à-vis de ces derniers. Il était mené par 2 responsables pédagogiques et une co-présidente de tutorat.

Tout au long de la semaine, une **quarantaine d'étudiant·e·s de différents IFMK** ont pu assister à une ou plusieurs formations.

J'ai toujours voulu former les TAS. L'objectif était de les toucher car les formations en évènements le font peu. J'ai eu la chance de voir de nouveaux IFMK avoir **envie de créer un tutorat** mais aussi que plusieurs étudiant·e·s souhaitaient à la suite du projet travailler sur cette thématique avec les équipes pédagogiques. C'est pour moi un **projet réussi** à son échelle qui a une **belle porte d'avenir**!

Pierre GUALTIERI

Président de la commission, K5 Nice

71

Grille de valorisation des TAS

La grille de valorisation des TAS est issue d'un travail de fond depuis plus d'un an. Cette grille a été construite avec la commission et le réseau TAS. Elle a pour objectif d'évaluer les tutorats à l'aide d'une grille d'auto évaluation pour ensuite pouvoir valoriser et récompenser les points forts des TAS et mettre en évidence et donner des pistes d'amélioration sur certaines thématiques plus faibles. Sa première distribution et évaluation a eu lieu cette année! 11 TAS se sont prêtés au jeu pour cette première édition et recevront une valorisation de la FNEK pour leur travail accompli au WEE.

Cette grille, comme celle des TEES, a pour but de renforcer le niveau des tutorats tout en les valorisant au sein de notre réseau. Évidemment, cette grille sera amenée à être modifiée et adaptée en fonction de l'actualité des tutorats notamment.

L'objectif était de mettre en avant le travail fait par les tutorats kiné pour les étudiant·e·s. Au début, les questions étaient "comment les mettre en valeur? sur quoi les récompenser ?". Puis après 3 réunions, 2 prises de parole en AG, des tas de messages, beaucoup de travail en amont, un travail de relance pour avoir des réponses... on a réussi à produire ce qu'on voulait!

> Baptiste LE MEUR K4 Saint Maurice

Prises de position de la FNEK sur le tutorat

Peu de positions consacrées au tutorat avaient été prises au sein de la FNEK, la seule étant une **définition** de celui-ci datant de plusieurs années. La commission a alors décidé de porter plusieurs motions afin de réactualiser les positions de la FNEK vis-à-vis des tutorats tout en les travaillant avec le réseau, ce qui s'est fait au travers d'un groupe de travail à l'AG de Marseille.

Cela a permis de mettre à jour cette fameuse définition datant de plusieurs années, de prendre position sur la mise en place de tutorat au sein des IFMK, de réaffirmer le tutorat comme une institution tripartite, la nécessité de valoriser les tuteur rice s au sein des tutorats et enfin de pousser vers une montée en compétences des tuteur·rice·s.

D'autres thématiques ont été abordées et ont donné plusieurs idées de nouvelles motions pour les années à venir notamment sur les liens entre tutorats, fédération de filière et fédérations de territoires. C'est donc une affaire à suivre!

Cette année, j'ai participé à plusieurs projets de la commission dont celui sur la prise de position de la FNEK sur les tutorats! C'était super!

> Lise COLLIOT K4 MLMX

PRÉSENTATION DES 3 SYNDICATS

Vous avez forcément déjà entendu parler des syndicats en kinésithérapie depuis que vous êtes arrivé·e·s en kinésithérapie. Pour les kinésithérapeutes exerçant en libéral, ces syndicats sont au nombre de 3 :







Avant de vous les **présenter succinctement un par un**, il est important de **rappeler** certains points.

Qu'est-ce qu'un syndicat?



D'après le Larousse, un syndicat est un "groupement constitué pour la défense d'intérêts professionnels ou catégoriels communs". Ainsi, un syndicat est un organisme ayant pour mission la représentation et la défense des intérêts et droits de ses adhérents.

Quelle est la différence avec l'Ordre?

Il est important de faire la distinction entre l'Ordre et les syndicats. En effet, bien que toutes les instances travaillent ensemble, chacune d'entre elles possède ses propres missions. Nous venons de voir les missions d'un syndicat, alors quelles sont celles de l'Ordre?



L'Ordre regroupe tou·te·s les professionnel·le·s et est le garant de la qualité des soins et de la sécurité des patient·e·s. Pour cela, il veille à ce que les kinésithérapeutes qui exercent soient compétent·e·s, indépendant·e·s et soient sanctionné·e·s quand ils et elles ne respectent pas la déontologie par exemple.



L'Ordre représente la profession de kinésithérapeute et assure la qualité des soins et la sécurité des patient·e·s.



Les **syndicats** représentatifs représentent les **professionnel·le·s**, **leurs intérêts et leurs droits**.

Pourquoi se syndiquer?

Voici une liste non exhaustive des avantages qu'offre le fait de se syndiquer :

- S'engager activement dans la profession
- Avoir un accès simplifié aux dernières actualités liées à notre profession
- Avoir un impact sur l'évolution de la profession (négociations conventionnelles...)
- Rencontrer des professionnel·le·s
- Accès aux avantages promotionnels du syndicat
- Souvent accessible en tant que jeune diplômé·e

Passons maintenant à la **présentation des 3 syndicats**. Afin d'avoir une **présentation égale**, **nous les avons contactés un par un** afin qu'ils nous fournissent des réponses aux questions retenues pour cette présentation. Néanmoins, seule la réponse de la **FFMKR** nous est parvenue à temps. Ainsi, nous avons réalisé la présentation du **SNMKR** et d'**Alizé** sur la même base à l'aide des informations trouvées sur leurs sites internet.



<u>Statuts de la FNEK - article 4</u> : la FNEK est une association indépendante de tout parti politique, de toute confession, de tout syndicat et de toute organisation, que ce soit dans les prises de position ou les actions menées.



Nom Complet : Fédération Française des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs

Président : Sébastien GUÉRARD

<u>Création</u> : **1963**

Q ffmkr.org

<u>5 de vos idées</u> :

- Faire de la kinésithérapie une profession médicale à compétences définies et en les rémunérant à leur juste valeur
- Déployer pleinement l'expertise des MKDE, en renforçant la reconnaissance et la valorisation de la formation continue et des spécificités d'exercice
- o Développer la **prévention à tous les âges** en donnant **plus de missions préventives** aux MKDE
- Garantir l'accès aux soins, en développant l'accès direct aux MKDE et en élargissant leur capacité de prescription
- Favoriser le bien-vieillir, en favorisant le **rôle de coordination et de rééducation** des MKDE en EHPAD ainsi qu'à domicile.

Services:

- "Klub" : véritable comité d'entreprise pour kinésithérapeutes
- Service d'aide à la cotation
- **Nombreux tarifs préférentiels** auprès de mutuelles, banques et assurances

Tarifs:

- Tarif spécial jeunes diplômé·e·s : 49€ par an pendant 3 ans
- Voir sur le site dans la rubrique "adhérer" en fonction de votre département

<u>Contact</u>: secretariat.cotisations@ffmkr.org



Nom Complet: Syndicat National des Masseurs-Kinésithérapeutes Rééducateurs

Président : Guillaume RALL

<u>Création</u> : 1977

Q

snmkr.fr

5 de vos idées :

- Évolution de la formation initiale vers une discipline universitaire : la création du **Diplôme National de**Master en Kinésithérapie, l'intégration universitaire pleine et entière des instituts de formation...
- Renforcement des droits des professionnels libéraux : création d'une aide financière complémentaire pour les femmes interrompant leur exercice pour maternité et les hommes pour paternité...
- Amélioration de la vie conventionnelle : revalorisation du bilan, incitations à l'installation...
- L'engagement dans une démarche qualité
- La valorisation de nouveaux champs d'activité : mettre en place un acte de télékinésithérapie financé au niveau conventionnel, un acte de prévention en kinésithérapie, mettre en avant le rôle d'acteur en santé publique

Services:

- **Soirées d'informations** sur les actualités de la profession
- Guides et aides pour faciliter l'exercice libéral
- **Mise en avant d'actions** réalisées par des kinésithérapeutes qui valorisent la profession

Tarifs:

- Offre jeunes diplômé·e·s : 1€ annuel
- Voir sur le site dans la rubrique "adhérez au SNMKR)

Contact : contact@snmkr.fr



Nom Complet : Alizé

<u>Président</u>: **François RANDAZZO**

Création : 2008



alize-kine.org

5 de vos idées

- Création d'une **filière universitaire en kinésithérapie** : pour que notre profession s'émancipe, être responsable de ses contenus de formation, accéder à la recherche universitaire
- Accès des patients en première intention : cela implique un complément de formation pour être en mesure de s'abstenir dans les cas où l'état des patient·e·s ne relève pas de la kinésithérapie
- Permettre la prescription d'imagerie
- Simplification de la nomenclature, revalorisation des actes et indexation sur le coût de la vie : nous proposons une simplification de la nomenclature avec un acte unique revalorisé
- Défense de MK salarié·e·s pour une revalorisation des grilles indiciaires et pour une meilleure attractivité, une reconnaissance des spécificités et de l'aide au tutorat des étudiant·e·s en IFMK

Services:

- Des **formations** : Alizé Formation est déclaré en tant qu'organisme formateur
- **Kineconsult'**: plateforme de consultation des kinésithérapeutes
- o Offres partenaires exclusives

Tarifs:

- o Offre jeunes diplômé·e·s: 80€
- Voir sur le site dans la rubrique "adhérer"

Contact : contact@alize-kine.org

Pour plus d'informations, nous vous invitons fortement à consulter les sites internet des différents syndicats afin de vous faire votre propre avis critique et choisir le syndicat qui vous correspond le mieux.

INITATIVE RÉSEAU

Dans le cadre d'une collaboration avec l'équipe de la base de données Physiotherapy Evidence Database (PEDro), des étudiantes de l'IFMK d'Orléans traduisent et mettent en forme les iconograpihe PEDro pour les rendre accessibles à l'ensemble de la population française. C'est un projet de valorisation des connaissances scientifiques qui montre le lien étroit et nécessaire entre recherche et clinique.

> QUELS SONT LES PARAMÈTRES D'ENTRAINEMENT OPTIMAUX POUR LES EXERCICES DE RÉSISTANCE PROGRESSIVE PERMETTANT D'OBTENIR DES CHANGEMENTS DE LA FONCTION MUSCULAIRE, DE L'ACTIVITÉ ET DE LA PARTICIPATION CHEZ LES PERSONNES ATTEINTES DE PARALYSIE CÉRÉBRALE?

> > Bania N, et al. Physiotherapy. 2023;119:1-16

QU'ONT ILS FAIT?

Type d'étude: Une revue systématique de 16 essais cliniques (et 20 rapports).

Population: 504 participants de tout âge avec paralysie cérébrale

Intervention: Exercices de résistance progressive avec au moins une composante de volume (séries/répétitions/charge, durée de la séance, séances par semaine et durée du programme).

Comparaison: Pas d'intervention, soin usuel, ou une autre intervention à base d'exercices avec résistance mais non progressive.

Critère de jugement: La mesure de résultat principale était la force. Les mesures de résultat secondaires incluaient les limitations d'activité, de participation, et les évènements indésirables



RESULTATS

Mesure de résultat principale

- Faible niveau de preuve que les exercices de résistance progressive ont augmenté la force musculaire comparé à l'absence d'intervention (taille de l'effet 0.59, IC à 95% 0.16 - 1.01; 11 essais)
- Haut niveau de preuve que l'amélioration de la force musculaire a été maintenue sur 11 semaines en moyenne après la fin de l'entrainement (taille de l'effet 0.40, IC à 95% 0.12 - 0.68; 5 essais).

Mesures de résultats secondaires

· Niveau de preuve modéré qu'il n'y avait aucune différence entre les exercices de résistance progressive et l'absence d'intervention sur l'activité (taille de l'effet 0.14, IC à 95% -0.09 - 0.36; 8 essais) et la participation (taille de l'effet 0.26, IC à 95% -0.02 - 0.54; 6 essais).

Il n'y avait pas de relation entre l'intensité des exercices de résistance progressive ou le volume d'entrainement et la force musculaire.

NB : Des essais cliniques de meilleure qualité sont nécessaires. Aucun évènement indésirable sérieux n'a été rapporté.

Les exercices de résistance progressive semblent sécuritaires et pourraient augmenter la force musculaire chez les personnes atteintes de paralysie cérébrale. Cette augmentation de la force musculaire ne semble pas corrélée au volume ou l'intensité de l'exercice.

pedro.org.au/french @PEDro_database

@PEDro_database







Physiotherapy Evidence Database

SOLUTIONS JEUX

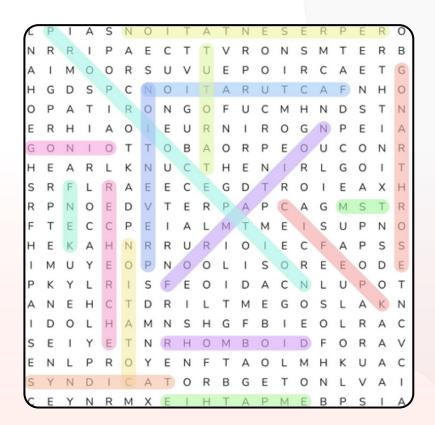
Besoin d'un **petit coup de main** ou de simplement **vérifier** ce que tu as fait ? Bingo dans les 2 cas **c'est ici que ça se passe**!

Tu trouveras ci-dessous les solutions aux différents jeux de ce numéro !

On espère que tu auras apprécié les faire!



Mots mêlés



Devinettes

• Réponses :

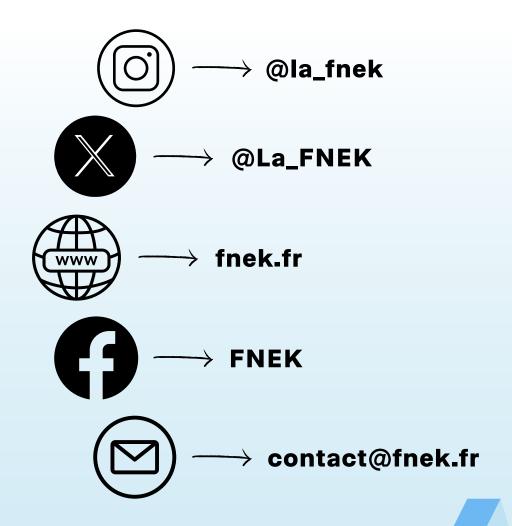
- Première devinette = périostite ou syndrome de stress tibial médial
- Deuxième devinette = scaphoïde
- Troisième devinette = grand dorsal ou latissimus dorsi

CONTACTS



FÉDÉRATION NATIONALE DES ÉTUDIANT·E·S EN KINÉSITHÉRAPIE

Pour **plus d'informations** et **ne rien rater** de notre actualité, voici où tu peux **nous retrouver** :



REMERCIEMENTS

Voilà, c'est déjà la fin de ce 8ème numéro du GONIO. Nous tenons à particulièrement remercier les personnes qui ont contribué à la réalisation de celui-ci.

Nous tenons donc à remercier la commission publication composée de Guillaume Théophile, Margot Besson, Léonie Bouillague, Lina Abdesselam et Laëtitia Biarnes. Sans elles et eux, ce numéro n'aurait pas vu le jour. C'est avec la commission entière que nous avons produit ce journal.

Ensuite, nous tenons à remercier les différentes personnes qui ont participé à l'écriture des articles de ce numéro, membres du Bureau National et du Réseau.

Nous l'avons toujours dit, le **GONIO** est un **journal POUR et PAR les étudiant·e·s**. Comme pour le précédent numéro, cet objectif est encore une fois plus que rempli!

Enfin, nous remercions toutes les personnes ayant participé à la relecture de ce travail et tout particulièrement le Comité de Veille qui a fait un travail monstrueux en relisant le journal en quelques jours seulement.



Et voilà, c'est la fin de ce 8ème numéro du GONIO, on espère qu'il t'a plu!

Merci à toi d'avoir pris le temps de feuilleter ces pages! Au nom du Bureau National, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont contribué au retour de ce projet. J'espère qu'il sera repris les années suivantes et que pleins de nouveaux numéros sortiront à l'avenir! Bonnes vacances à toutes et tous! À très vite!







On t'accompagne pas à pas, avec nos outils et nos experts





- Pour tes démarches d'installation
- En comptabilité, fiscalité, juridique
- Avec des webinaires et formations pratiques

Et avec ANGAK Compta, plateforme automatisée web et mobile, ta compta est saisie et vérifiée grâce à l'examen de conformité fiscale.

Tu fais le choix de la sécurité avec l'ANGAK.



L'ANGAK te propose d'en savoir plus en bénéficiant d'un accompagnement gratuit, dès le diplôme en poche, en t'inscrivant sur cette liste









